



Entzheim, le 19 septembre 2024

Objet : Assemblées Générales « Ordinaire et Élective »

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous informons, par la présente, que les Assemblées Générales « Ordinaire et Élective » du District d'Alsace de Football auront lieu

**le samedi 05 octobre 2024 à 9H00
A la salle des Fêtes – 61, Rue d'Ebersmunster – 67600 HILSENHEIM**

et comptons sur votre présence, ou celle d'un représentant de votre club.

Nous vous précisons que le Président du club (ou son représentant ayant pouvoir) doit :

- Se munir **obligatoirement** de sa pièce d'identité et/ou de sa licence de dirigeant, de joueur ou d'arbitre de club en se référant au justificatif des licences consultable sur le site du District
- Se munir **obligatoirement** d'un smartphone chargé et bénéficiant d'une connexion internet.
- Respecter l'horaire d'inscription (**08h00 à 09h00**) et se présenter à son bureau de vote respectif

Il est rappelé, d'autre part :

- Qu'un club ne peut présenter aux A.G. **qu'un seul délégué** ayant droit de vote
- Que le Président (ou son représentant ayant pouvoir) peut représenter **au maximum 3 clubs, y compris le sien**
- Que les clubs non présents ou non représentés aux A.G. se verront infliger les amendes prévues par l'Art. 95 des Règlements de District.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Tous les documents et textes relatifs aux AGOE seront consultables sur notre site <http://alsace.fff.fr>

Christophe CARBIENER,
Directeur